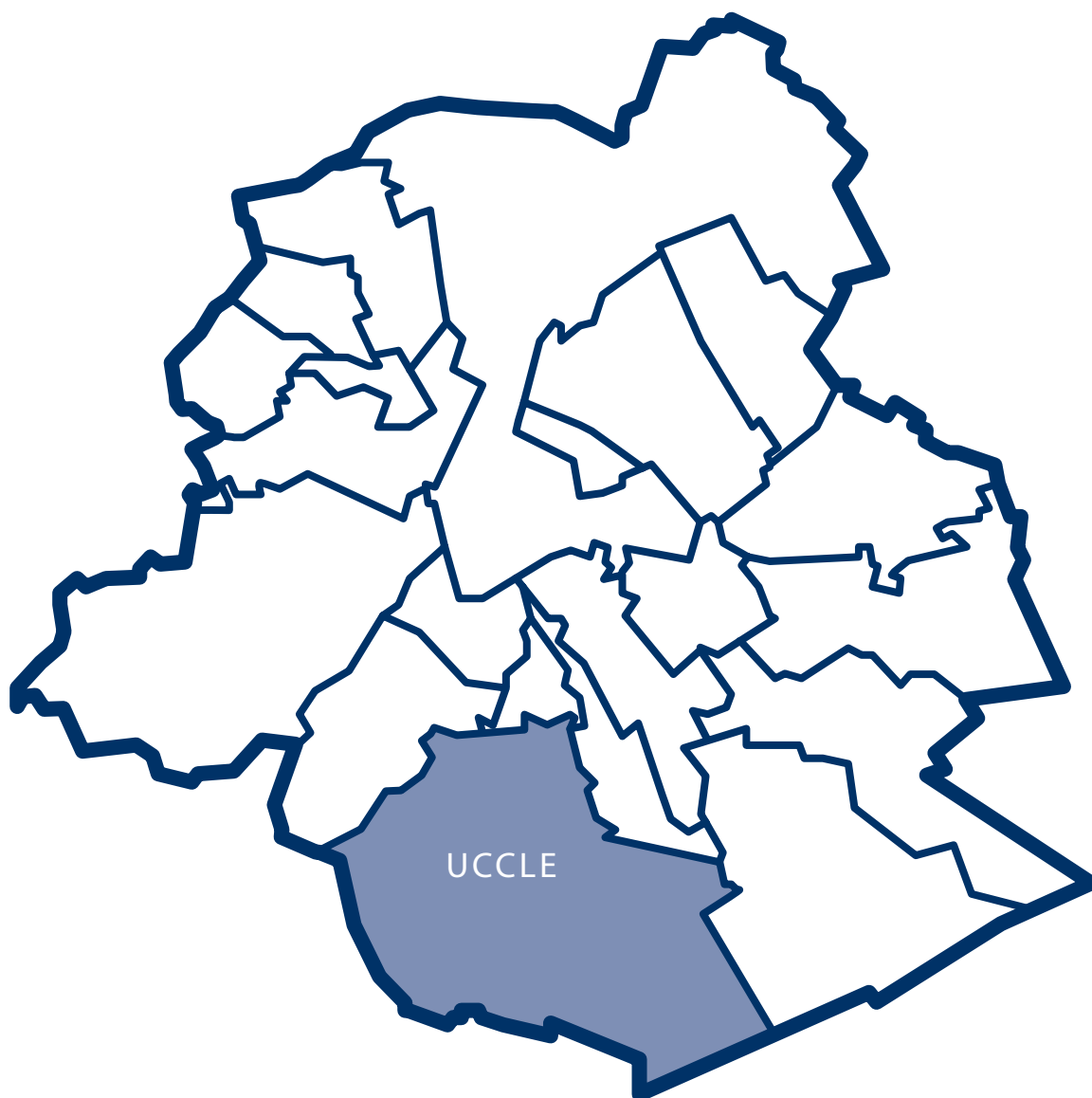


MÉMORANDUM DU CUA 2024  
**ÉLECTIONS RÉGIONALES & COMMUNALES**



**UA**

CONSEIL  
CONSULTATIF  
**UCCLOIS DES  
ÂÎNÉ.ES**

*À l'attention des partis politiques régionaux et communaux.*

**Créé en décembre 2019, le premier CUA peut s'enorgueillir de la qualité de ses travaux qui ont conduit à diverses recommandations particulièrement abouties dans des domaines touchant au bien-être des aîné.es, tels que la mobilité, le logement ou la fracture numérique, et ce malgré la pandémie et une certaine érosion de ses membres. L'année 2024 verra le déroulement d'importantes élections qui concernent le fonctionnement des Conseils consultatifs communaux des aîné.es au niveau régional, le 9 juin, ainsi qu'au niveau communal, le 13 octobre. C'est pourquoi ce mémorandum se concentrera chronologiquement sur des points souhaitables d'amélioration au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale, puis au niveau de la Commune d'Uccle. Il sera transmis aux différents chefs de groupe politique représentés à Uccle et à la Région.**

## A. AU NIVEAU RÉGIONAL

**DONNER SUITE À L'ORDONNANCE** du 27 juillet 2017 non contraignante relative à la création des conseils consultatifs communaux des aîné.es (CCA), par l'approbation de l'arrêté d'application relatif à l'attribution de moyens financiers suffisants pour soutenir l'action des différents CCA établis, et fédérer leurs actions par la constitution de leur coupole au niveau régional. En outre, l'adoption de cet arrêté inciterait les communes qui n'en ont pas à instaurer un CCA et accroîtrait la notoriété et la visibilité des CCA existants.

### **ACTIONNER LES LEVIERS POLITIQUES**

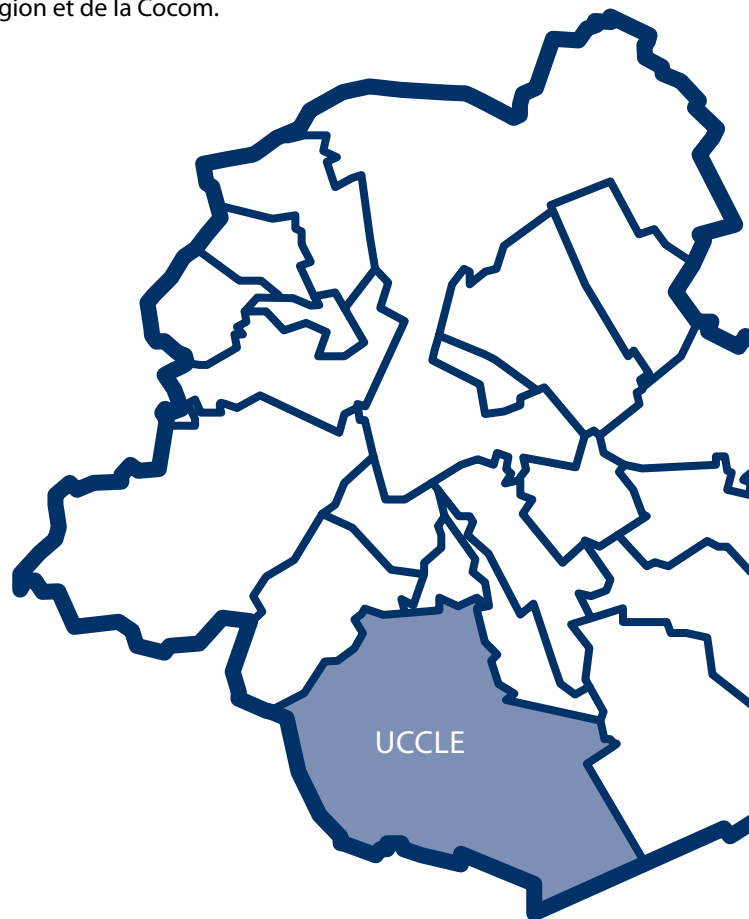
adéquats pour assurer toutes les meilleures garanties de la préservation des moyens alternatifs, surtout humains, à la tendance au tout-numérique (guichet, permanences téléphoniques...) et des formations pour publics fragilisés dans le cadre de l'ordonnance du 11 décembre 2023 « Bruxelles numérique ».

### **TROUVER DES REMÈDES/PALLIATIFS**

pour ne pas être bridés par une application rigoriste du RGPD qui protège certaines données personnelles des aîné.es - dont les adresses- mail - et contrarie leurs ciblage pour des actions d'utilité publique menées par les CCA, afin de venir notamment en aide aux personnes isolées. Nous estimons que cette réflexion est à conduire avec des juristes spécialisés au sein des communes et de Brulocalis.

### **TENIR COMPTE DE TOUTES LES SUGGESTIONS CONCORDANTES**

et des actions recommandées par les mémorandums des différents CCA communaux, dans la mesure où celles-ci ont trait aux compétences de la Région et de la Cocom.



## B. NIVEAU DE LA COMMUNE D'UCCLE

### 1° VISION ORGANISATIONNELLE

**PRÉVOIR UNE ASSURANCE** en responsabilité civile/accident de travail pour tous les membres du CCUA (effectif/ves et suppléant.es) afin de les couvrir dans leurs diverses démarches effectuées dans le cadre de leurs missions.

**ASSURER DAVANTAGE** de visibilité aux travaux réalisés par le CCUA par une insertion systématique et régulière dans le G+ et le WM, et une meilleure recherche de synergie avec les différents services communaux.

### **ACCÉLÉRER LA DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CCUA**

tant pour constituer le nouveau Conseil que pour combler progressivement les places devenues vacantes.

**POURUIVRE LA RÉFLEXION** de l'utilité pour la Commune de l'inscrire dans le réseau francophone VADA (**Ville Amie Des Aînés**), comme il en avait été question dans la déclaration de politique générale de 2018.

**MOTIVER**, par l'intermédiaire des échevin.es compétent.es, les différents services communaux responsables de politiques à informer d'office le CCUA des actions prises ou proposées à leur hiérarchie, en rapport avec des sujets intéressant les sénior.es.

**INVITER LE CONSEIL COMMUNAL** ou le Collège des bourgmestre et échevin.es à demander systématiquement l'avis du CCUA sur les politiques d'intérêt communal, pour autant qu'elles aient trait aux aîné.es.

**FAIRE CONNAÎTRE AU CCUA** le suivi des recommandations et avis qu'il a émis notamment par l'intermédiaire de l'échevin.e en charge des sénior.es.

### **VEILLER À RELAYER AUX ADMINISTRATIONS RÉGIONALES**

compétentes les souhaits et recommandations du CCUA, qui dépassent le champ communal, comme ce qui concerne la mobilité par exemple, et notamment les remarques concernant les transports en commun STIB/SNCB tant sur leurs horaires, modes de paiement, abris aux arrêts, amélioration de l'accessibilité universelle, fréquence selon les quartiers ou élargissement de l'abonnement des 65+.

### **GARANTIR UNE BONNE**

**COMMUNICATION** de l'application à Uccle de l'ordonnance « **Bruxelles numérique** », au moyen d'explications adéquates par un toute boîte par exemple, indiquant les alternatives au digital, afin de ne pas exclure les personnes les plus fragilisées qui ne disposent pas d'accès au numérique.

### **CONTINUER À FACILITER LA**

**CONCERTATION** entre le CCUA, l'échevin.e en charge des aîné.es et les autres édiles communaux. afin de finaliser des projets d'avis qui concernent diverses compétences.

### **ENCOURAGER LA MISSION DU CCUA**

de rendre de sa propre initiative et en toute indépendance, des avis et des propositions sur les politiques d'intérêt communal, pour autant qu'elles aient trait aux aîné.es, en bénéficiant du soutien des services communaux compétents dans les matières concernées.

### **VEILLER À UNE MEILLEURE**

**COMMUNICATION** de toutes les initiatives communales en faveur des aîné.es.

## 2° SANTÉ

### TRANSMETTRE EFFICACEMENT TOUTES LES INFORMATIONS

**UTILES** devant permettre aux aîné.es uccllois.es de pouvoir rester le plus longtemps possible dans leur domicile avec un champ large de données pratiques touchant autant la sécurité qu'au bien-être physique et mental.

## 3° HABITAT ET INFRASTRUCTURE



**FAVORISER L'HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL** notamment par la création de logements de type kangourou ou Abbeyfield ou autre via une politique plus dynamique et créative.

**INTRODUIRE LE HOME SHARING INTERGÉNÉRATIONNEL** comme 3ème pilier du logement public, à côté de l'AIU et de la Régie foncière.

### AGIR SUR LE MÉCANISME DES CHARGES D'URBANISME,

pour imposer un quota de logements publics et sociaux à destination des aîné.es, pour les projets d'une certaine ampleur.

**CENTRALISER VIA UN GUICHET UNIQUE** pour mieux guider les publics fragilisés vers toutes les ressources communales en matière de logement.

**PRENDRE EN COMPTE ET RELAYER LES DEMANDES DE L'AIU** (Agence Immobilière Sociale Ucclloise) visant à améliorer son fonctionnement tant au niveau communal que régional.

**PROGRESSER EN LA MATIÈRE D'INDIVIDUALISATION DES DROITS** des cohabitants allocataires sociaux. Appuyer l'instauration d'une gestion participative au niveau du home Brugmann du CPAS et soutenir cette démarche auprès des MR et MRS situées dans la commune.

**PLACER DES BANCS ERGONOMIQUES** aux endroits les plus adéquats dans les voiries en rampe, près des écoles ou maisons de repos, et plus généralement veiller à un maillage suffisant des bancs dans l'espace public.

**CRÉER UN RÉSEAU DE TOILETTES** accueillantes et gratuites dans l'espace public.

**DIFFUSER PAR VOIE ÉLECTRONIQUE ET PAPIER** la carte générale et les cartes individuelles par parc reprenant leur accessibilité par les sénior.es, les personnes à mobilité réduite dès que ces cartes seront finalisées en partenariat avec les services communaux.



#### 4° MOBILITÉ

**FAVORISER LA MARCHÉ ET LA SÉCURITÉ** des aîné.es à l'occasion des rénovations de voiries communales, en veillant à la largeur, à la planéité, à la hauteur des bordures et à l'abaissement des trottoirs au carrefour, au balisage des chantiers en voirie et au non-dépassement des haies et des arbres, **AINSI QUE LA DISSUASION DES VOITURES EMPIÉTANT SUR LES TROTTOIRS.**

**EN ATTENDANT LE RÉSEAU DE TOILETTES** publiques en voirie, encourager l'organisation de l'accès à celles des bâtiments publics ou des surfaces commerciales.

**AMÉLIORER LA SÉCURITÉ PAR UN ÉCLAIRAGE PUBLIC SPÉCIFIQUE** notamment dans les tunnels pour piétons, et à l'aplomb des passages pour piétons, lesquels doivent être plus nombreux, bien signalés, et régulièrement repeints.

**AMÉLIORER LA PROPRETÉ EN VOIRIE**, avec le placement de plus de poubelles, dont celles pour les excréments canins.

**L'AUGMENTATION DES POLICIERS À PIED** et de gardiens de la paix dans les rues et les parcs renforce sans conteste le sentiment de sécurité.

**METTRE TOUT EN OEUVRE POUR** rendre la cohabitation harmonieuse entre les piétons, les cyclistes et les utilisateurs de trottinettes (ne pas rouler sur les trottoirs et ne pas les garer n'importe où, n'importe comment).

**POURSUIVRE L'INSTAURATION D'UN RÉSEAU** continu de pistes cyclables séparées, augmenter le nombre de « rues cyclables », développer des itinéraires

**PERSONNE DE CONTACT** | Chantal NOÉ, Présidente  
chantalnoe1952@gmail.com  
0473 75 62 32.

alternatifs évitant les rails de tram, pour sécuriser à la fois les cyclistes et les piétons.

**EN COMPLÉMENT DES AMÉLIORATIONS DU RÉSEAU** de la STIB, envisager des transports flexibles à la demande pour sénior.es valides et moins valides (par ex. desserte de points d'intérêt communaux en minibus électriques avec parcours fixes et arrêts à la demande).

**VU LE NON-RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION** sur les limitations de vitesse à 30km/h : augmentation effective de quartiers apaisés, marquage au sol de la vitesse limitée pour les automobilistes, en sus des panneaux, pose d'indicateurs de vitesse smiley, voire de radars de rue, au bénéfice de la santé et de la sécurité des sénior.es. Dans les noyaux commerciaux, l'allongement du quart d'heure gratuit à vingt minutes, voire trente, augmenterait le confort des sénior.es durant leurs courses. L'attribution d'une vignette « sénior » à apposer sur le pare-brise serait bienvenue.

**AMÉLIORER LE STATIONNEMENT** des sénior.es à proximité de lieux importants ( Centre Lotus, CCU rue Rouge, chaussée d'Alseberg, MC, ... )

**L'AUGMENTATION DES COMMERCES DE PROXIMITÉ** est plébiscitée par les sénior.es, parfois moins valides.

**EN CONCLUSION**  
*Non exhaustif, ce mémorandum a recherché, avant tout, l'amélioration des conditions de vie des aîné.es, toujours dans le respect de la personne. Il doit permettre d'enranger de nouveaux progrès, pour le bien-être des personnes âgées. C'est pourquoi notre Conseil vous remercie de l'attention portée à sa lecture et est prêt à vous lire ou vous entendre avec le plus grand intérêt.*

Pour les sénior.es ucclois.es :  
Bernadette, Chantal, Danielle, Monika,  
Myriam, Jean, Jean-Paul, Xavier

